

Informations du Centre Hospitalier Jacques Cœur sur le fonctionnement du pôle femme-enfant / COVID-19

Afin de limiter la propagation du COVID-19, les visites sont interdites dans tous les services du Centre Hospitalier Jacques Cœur :

Salle d'accouchement

Le père est autorisé à assister à l'accouchement, sous réserve que ni le père, ni la mère ne présentent de signe de toux, grippe ou d'un possible ou avéré COVID-19 (dans tous ces cas, la présence du père est interdite).

Le port du masque est obligatoire pour le père dans tous les cas.

Maternité

Toutes les visites sont interdites dans l'établissement, y compris à la maternité.

Le père est également concerné par cette mesure et ne peut donc pas réaliser de visites à la maternité.

Une exception : si le père n'était pas présent à l'accouchement, il pourra rendre UNE visite à sa compagne et au bébé, sous réserve de ne présenter aucun signe de toux, grippe ou d'un possible ou avéré COVID-19.

Cette visite (réservée au père) se tiendra dans le bureau du pédiatre, en informant au préalable l'équipe.

Le port du masque est obligatoire pour le père.

Néonatalogie

Les parents peuvent rendre visite à leur bébé, une fois par jour chacun, sur des temps différents.

Les visites communes sont donc interdites : chaque parent voit son enfant, seul, une fois par jour, sous réserve de ne présenter aucun signe de toux, grippe ou d'un possible ou avéré COVID-19 (dans tous ces cas, la visite du parent est interdite).

Le port de masque est obligatoire pour les parents.

Pédiatrie

Les parents peuvent rester auprès de leur enfant, une fois par jour chacun, sur des temps différents.

Les visites communes sont donc interdites : chaque parent voit son enfant, seul, une fois par jour, sous réserve de ne présenter aucun signe de toux, grippe ou d'un possible ou avéré COVID-19 (*dans tous ces cas, la visite du parent est interdite*).

Le port de masque est obligatoire pour les parents.

Conscient que ces consignes peuvent être difficiles pour les parents, l'établissement tient à assurer de tout son soutien les parents concernés et précise que ces décisions sont prises uniquement dans la volonté de préserver la santé des patientes, des nouveau-nés, des familles et des professionnels de santé dans un contexte sanitaire exceptionnel.

Dans l'intérêt de tous, il est donc demandé à chacun de respecter ces consignes.

Attention : ces indications peuvent évoluer rapidement en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Contacts presse : Fabienne Maillot

Téléphone : 02 48 48 48 78

Mail : fabienne.maillot@ch-bourges.fr